

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 18 mars 2013



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUY - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme DILLENSEGER (pouvoir Mme AVENA) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. BERTHIER) - M. DELVALEE (pouvoir Mme MODDE) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme JUBAN (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir Mme GAUTHIE) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : M. MASSON

OBJET

DE LA DELIBERATION

Quartier des Grésilles - Dénomination de voie

Monsieur Gervais, au nom de la commission de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le marché couvert des Grésilles était jusqu'à présent bordé à l'est par la rue Henri Chrétien et à l'ouest par la rue Docteur Julie.

Dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier des Grésilles, la rue Docteur Julie et les halles vont disparaître pour laisser place à de nouvelles constructions.

Afin de pouvoir numérotter ces nouvelles constructions sans remettre en cause la numérotation déjà en place rue Henri Chrétien, il est proposé de débaptiser la partie de la rue Henri Chrétien située entre

l'avenue des Grésilles et la rue Jean XXIII et de la rebaptiser rue Docteur Julie, la partie de la rue Henri Chrétien située entre la rue Jean XXIII et la rue Réaumur restant inchangée.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir dénommer rue Docteur Julie la partie de l'actuelle rue Henri Chrétien tenant rue Jean XXIII et aboutissant avenue des Grésilles.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ